



Newsletter 1-2026 - CPIE de Belle-Île-en-Mer  
Le vivant en commun

## ACTUALITE

### Un nouveau logo pour le CPIE Maison de la Nature de Belle-Île-en-Mer

#### Notre logo fait peau neuve !

Ce changement s'inscrit dans une dynamique nationale portée par l'Union nationale des Centres Permanents d'Initiative pour l'Environnement (UNCPIE), qui a récemment fait évoluer sa charte graphique et son identité visuelle, après consultation de ses membres. Une nouvelle étape s'ouvre donc pour le réseau des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement et pour notre CPIE.



#### Pourquoi changer de logo ?

Parce que les structures évoluent, les projets grandissent, et l'image doit refléter cette dynamique ! La nouvelle identité visuelle du réseau CPIE se veut plus moderne, plus lisible et plus cohérente à l'échelle nationale. Elle souhaite affirmer encore davantage les valeurs qui nous rassemblent : engagement local, transition écologique, éducation à l'environnement et coopération avec les acteurs du territoire. Mais elle veut également montrer l'appartenance de chaque CPIE au réseau national.

En adoptant ce nouveau logo, le **CPIE Maison de la Nature de Belle-Île-en-Mer** affirme son appartenance à un réseau engagé et solidaire, tout en conservant son ancrage insulaire et son identité propre.

#### Et pour nous, à Belle-Île ?

Concrètement, vous verrez progressivement ce nouveau logo apparaître sur nos supports : site internet, réseaux sociaux, affiches, documents pédagogiques... Il va cohabiter un certain temps avec notre ancien logo, le temps de tout mettre en place.

Mais pas d'inquiétude : derrière ce changement visuel, notre mission reste la même !

Nous continuons à œuvrer pour la préservation des patrimoines naturels et culturels de Belle-Île-en-Mer, grâce à :

- la sensibilisation des petits et des grands à la richesse de notre environnement,
- l'accompagnement des acteurs locaux dans leurs projets,
- la formation professionnelle.

Avec cette préoccupation qui nous porte au sein des CPIE : le vivant en commun !

Ce nouveau logo est donc avant tout le symbole d'une continuité... et d'un élan vers l'avenir.

## MOBILISE

Le CPIE, avec le groupe de citoyennes à l'initiative du projet, a terminé son enquête sur la santé environnementale auprès des élèves des collèges de Belle-Île-en-Mer en 2025. Les résultats sont désormais accessibles sur le site internet du CPIE -> [Bilan de l'enquête MOBILISE](#) et [Synthèse enquête MOBILISE](#).

Les restitutions des résultats effectuées auprès des collégiens doivent leur permettre de participer à l'élaboration du plan d'action, plan qui devra répondre aux besoins mis en avant par l'enquête. C'est la prochaine grande étape de ce projet.

## Phot'hop

Le projet Phot'Hop s'inscrit dans le programme du Printemps des Arts et de la Nature 2026. Il sera inauguré le **23 mars 2026, à 17h30, à la place du village** au sein de l'hôpital de Belle-Île. Ce projet a pour objectif de réunir des photographies de nature "qui font du bien" afin d'être exposées au sein des lieux de soins, pour apaiser les patients mais aussi les soignants. Ces photos seront accompagnées par les textes de leurs auteurs.

# ENVIRONNEMENT

## Pourquoi certains arbres ne perdent-ils pas leurs feuilles ?

Les arbres transpirent, ils rejettent de la vapeur d'eau par des ouvertures (des pores) situées sur leurs feuilles, les stomates. Ces derniers servent à assurer la photosynthèse en journée, processus qui permet aux plantes de synthétiser la matière organique grâce à l'énergie lumineuse. Or, lorsque le mercure est bas sur de longues périodes, l'accès à l'eau par les racines n'est plus possible. Il s'agit alors de vivre sur ses réserves d'eau et chaque économie est précieuse.

Chez les arbres, deux principales stratégies sont à l'œuvre pour y faire face : celle des résineux (pins, sapins, cyprès...) et celle des feuillus (hêtres, châtaigniers...).

Les résineux possèdent des aiguilles qui sont en réalité des feuilles repliées sur elles-mêmes. Regardez-les de plus près la prochaine fois que vous en verrez ! Cette forme particulière présente plusieurs avantages, notamment une faible surface de transpiration, en comparaison avec une feuille étendue. De plus, leur surface réduite et la forme générale de l'arbre parfois en flèche évitent de retenir trop de neige. Les aiguilles peuvent ainsi être conservées toute l'année, elles sont dites persistantes.

La surface des feuilles des feuillus étant plus large, la perte en eau est trop conséquente pour permettre à l'arbre de les conserver toute l'année. La stratégie évolutive retenue est donc généralement un feuillage caduc : les feuilles tombent à l'approche de l'hiver par arrêt d'apport nutritif. Cette dénutrition des feuilles entraîne les jolies variations de teintes que l'on peut apercevoir, allant du vert à l'orangé.

## Focus sur l'Herbe de la Pampa



Comme nous l'avions évoqué dans nos précédentes lettres d'infos, la CCBI et le CPIE travaillent en étroite collaboration pour rencontrer, informer et impliquer les paysagistes et pépiniéristes de Belle-Ile-en-Mer dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

Pour aller plus loin, nous avons eu l'idée de consacrer un article par mois aux espèces envahissantes présentes sur l'île. Ce mois-ci, focus sur l'Herbe de la Pampa !

Très connue des professionnels du paysage et facilement reconnaissable par le grand public, l'Herbe de la Pampa est très présente sur l'île. Aussi bien dans les jardins que dans certains espaces naturels.

Originaire d'Amérique du Sud, cette plante vivace est plantée dans les jardins ou les espaces verts à des fins ornementales. Les plumeaux sont parfois même utilisés pour la décoration d'événements festifs. Le problème est qu'elle est invasive et dangereuse pour la santé et nos écosystèmes.

Cette grande graminée a la capacité de coloniser les espaces naturels essentiels comme les zones humides, les prairies, les bords de route... En colonisant ces milieux, elle réduit la biodiversité, diminue la qualité fourragère et augmente les risques d'incendie tout en perturbant les paysages naturels. Par ailleurs, l'Herbe de la Pampa utilise une grande partie des ressources nutritives contenues dans le sol, souvent au détriment des espèces locales et indigènes.

Cette espèce a de grandes capacités de reproduction et de dispersion, chaque pied femelle adulte peut produire au cours de sa vie des millions de graines, qui peuvent être dispersées à des kilomètres par le vent. Un plant peut essaimer à 25 kilomètres à la ronde... Les pieds mâles sont eux capables de produire des dizaines de millions de grains de pollen particulièrement allergènes. Leur période de pollinisation est décalée dans l'année en comparaison des graminées locales, rallongeant donc la saison des allergies jusqu'à mi-octobre.

En France, elle s'est échappée des jardins et s'est implantée notamment sur certaines côtes bretonnes. Face au problème, le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement a lancé sa stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) ayant "un impact négatif sur la biodiversité".

**Un arrêté datant de 2023 classe l'Herbe de la Pampa parmi les espèces exotiques envahissantes dont la vente, la possession et le transport sont interdits.**

### En résumé, ce qu'il faut savoir :

**Nom :** Cortaderia selloana

**Famille :** Poacées

**Type :** Graminée, vivace

**Hauteur :** 1,5 à 4 m

**Floraison :** Septembre à octobre.

### Comment s'en débarrasser ?

Si vous avez déjà été colonisés, il est conseillé de :

- couper les plumeaux avant germination (avant juin),
- l'arracher manuellement ou avec des moyens mécaniques selon la taille du sujet,
- informer votre entourage sur l'interdiction datant de 2023.

### Que faire des résidus issus de l'arrachage ?

Pour l'heure, il n'y a pas de solution miracle. Les recommandations recueillies indiquent qu'il faut déposer les plumeaux en déchetterie dans des sacs poubelles hermétiques (benne pour les incinérables). Les feuilles peuvent être broyées et utilisées en paillage. Les racines sont à laisser à l'air libre pendant un an ou deux pour éviter qu'elles ne reprennent dans le sol.

En attendant, merci à toutes et à tous pour votre vigilance.

## FORMATION

### Formation "Biodiversité, eau, déchets, comment ça marche à Belle-Ile-en-Mer ?"

**Le CPIE propose une nouvelle formation pour les professionnels de Belle-Ile-en-Mer en contact avec les touristes et les habitants.**

Cette nouvelle formation a été pensée et élaborée pour eux. Elle aura lieu le **11 juin 2026 au CPIE**. Dispensée **sur une journée, elle permettra aux participants** de connaître et être capables de répondre aux questions sur la biodiversité, la gestion des déchets et celle des ressources en eau sur Belle-Ile-en-Met.

Au programme de cette journée :

- des apports théoriques en salle avec des approches pédagogiques innovantes,
- des visites sur le terrain : Espaces Naturels Sensibles, Centre d'enfouissement des déchets, Usine d'eau potable,
- des échanges avec des professionnels du tourisme, personnels d'accueil....

Pour en savoir plus, c'est par ici : [la formation](#)

Cette formation vous intéresse ou intéresse un membre de votre équipe ? Contactez-nous au 02 97 31 40 15 ou à l'adresse mail suivante : [accueil@belle-ile-nature.org](mailto:accueil@belle-ile-nature.org)

Nous proposons également d'autres formations et des team-buildings : [notre catalogue](#)

## Soutenez le CPIE dans ses actions

### Faites un don.

**En ligne**, sur la plateforme HELLOASSO - Simple et rapide.

👍 Votre **don est déductible** des impôts - à hauteur de 66%

### Adhérer

**En ligne**, sur la plateforme HELLOASSO - Simple et rapide

HELLOASSO - Don

## 1% pour la planète

Notre association est agréée "1% pour la planète" et peut à ce titre recevoir les dons des entreprises membres.

1% pour la planète

HELLOASSO - Adhésion

## Adhérer par courrier

Vous pouvez aussi adhérer ou faire un don **par courrier**. Remplissez le **bulletin à télécharger** ci-dessous et renvoyez-le nous accompagné de votre règlement, par courrier. Vous pouvez aussi nous les déposer directement à nos locaux.

BULLETIN

## Maison de la Nature, CPIE de Belle-Ile-en-Mer

30 routes des Glacis, 56360, Le Palais



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous avez reçu cet email car vous êtes adhérents et/ou vous êtes abonnés à la lettre d'infos de l'association Maison de la Nature, CPIE de Belle-Ile-en-Mer.

[Se désinscrire](#)



© 2026 Maison de la Nature, CPIE de Belle-Ile-en-Mer